

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Le présent rapport de gestion de Ressources Cartier inc. (la « Société » ou « Cartier ») a pour objectif de permettre aux lecteurs d'évaluer nos résultats d'exploitation et d'exploration ainsi que notre situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 par rapport à l'exercice précédent. Ce rapport, daté du 18 avril 2012, devrait être lu en parallèle avec les états financiers annuels vérifiés des 31 décembre 2011 et 2010 ainsi qu'avec les notes afférentes. Les états financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 sont les premiers états financiers annuels de la Société préparés conformément aux IFRS. Par conséquent, les montants comparatifs pour 2010 ont été retraités pour passer des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada ») aux IFRS. Le rapprochement avec les états financiers conformes aux PCGR du Canada, déjà publiés, est résumé à la note 21 des états financiers. De plus, l'IFRS 1 permet, à la première adoption des normes, certaines exemptions à l'application rétrospective des IFRS dans le bilan d'ouverture de la situation financière. Lorsque ces exemptions ont été utilisées, elles ont été expliquées à la note 21 des états financiers. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

La Société présente régulièrement des renseignements supplémentaires sur ses activités, lesquels sont déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») au Canada à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la direction à l'égard d'événements futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante nos résultats, nos activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'or, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales, les besoins additionnels de financement ainsi que la capacité de la Société à obtenir ces financements.

INCORPORATION, NATURE DES ACTIVITÉS ET POURSUITE DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION

La Société a été constituée le 17 juillet 2006 à l'origine en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et celle-ci est régie depuis le 14 février 2011 par la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Son siège social se situe au 1740, chemin Sullivan, Suite 1000, Val-d'Or, Québec. Ses activités comprennent principalement l'acquisition et l'exploration de biens miniers. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

La capacité de la Société à assurer la continuité de son exploitation repose sur l'obtention de nouveaux fonds, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'application des IFRS selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les actions de la Société se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ECR.

MISSION DE LA SOCIÉTÉ

La mission de la Société est d'assurer la croissance et la pérennité de l'entreprise pour le bénéfice des actionnaires et des employés.

VISION ET STRATÉGIE

La vision de la Société est de devenir à court ou à moyen terme un producteur minier à partir du développement des actifs actuels et futurs de l'entreprise avec un échéancier conforme à ses ressources humaines et à ses finances, dans le respect du développement durable et responsable.

La stratégie de l'entreprise est de mettre en place un mécanisme dynamique permettant de développer et de maintenir un portefeuille équilibré de projets miniers allant du stade de l'exploration vers celui de la mise en valeur, du développement et de la production.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2011

1. Financement totalisant 3 080 840 \$ répartis comme suit :

- La Société a émis un total de 4 616 000 actions ordinaires accréditives au prix de 0,44 \$ et 2 999 429 actions ordinaires au prix de 0,35 \$ pour des montants respectifs de 2 031 040 \$ et de 1 049 800 \$.

2. Acquisition de 100 % de la propriété Xstrata-Option

- Au 31 décembre 2011, la Société avait rempli toutes les conditions de l'entente par l'investissement de 1 040 460 \$ en travaux d'exploration et détient maintenant 100 % des intérêts de la propriété.

3. Vente de la propriété Rivière Doré

- Le 15 décembre 2011, la Société a vendu la propriété Rivière Doré et en contrepartie au moment de la transaction celle-ci a reçu 150 000 \$ en espèce et 2 000 000

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

d'actions d'une valeur de 400 000 \$ en plus d'obtenir une redevance (« NSR ») de 1 % sur les revenus net de fonderie.

4. Prix reconnaissance *e3 Plus*

- La Société s'est vu décerner le prix *e3 Plus* de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) lors du congrès Québec Exploration 2011 pour souligner le haut degré de responsabilité environnementale et sociale et la conformité de ses pratiques avec celles suggérées dans la trousse d'outils en ligne *e3 Plus*

5. Forage de 10 535 mètres sur quatre de ses principales propriétés

Les travaux de forage de 2011 ont permis de confirmer le potentiel aurifère sur la propriété Dollier et d'amener la propriété Cadillac-Extension à un stade d'exploration avancé par la définition de zones minéralisées via rainurage en surface puis le forage en profondeur. De plus, le forage a permis de définir des zones de minéralisations aurifères et de métaux de base sur la propriété Xstrata-Option.

Propriété Cadillac-Extension : Décapage et forage du gîte Langlade titrant plus de 1 % cuivre équivalent (CuEq) sur une superficie de plus de 4 000 mètres carrés. Cette zone présente un potentiel d'accroissement du volume et des teneurs du gîte. Les meilleures teneurs obtenues sont les suivantes :

En rainure : 1,0 % Cu, 1,1 % Zn, 32 g/t Ag sur 58,0 mètres incluant 3,0 % Cu, 1,6% Zn, 84 g/t Ag sur 10,0 mètres.

En forage : 0,6 % Cu, 0,9 % Zn, 30 g/t Ag sur 37,7 mètres incluant 1,0 % Cu, 2,0 % Zn, 52 g/t Ag sur 10,3 mètres.

Propriété Dollier : Les forages de 2011 ont délimité une zone aurifère géométriquement continue (gîte Delinel) sur plus de 400 mètres qui s'enrichit et s'épaissit en profondeur en plus de demeurer ouverte vers l'ouest. Les meilleures teneurs sont les suivantes :

D0-11-03 : 11,9 g/t Au sur 1,0 mètre inclus dans une zone titrant 0,4 g/t Au sur 34,2 mètres;

D0-11-26 : 13,3 g/t Au sur 1,2 mètre inclus dans une zone titrant 0,5 g/t Au sur 47,8 mètres.

Propriété Xstrata-Option : Les forages effectués ont permis la mise à jour d'un nouveau système minéralisé constitué de sulfures massifs situé au sud de la propriété et indique la prolongation du système aurifère McCormack vers l'ouest (minéralisation typique de la faille Destor-Porcupine).

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

En 2011, Cartier a réalisé 10 535 mètres de forage qui se répartissent de la façon suivante :

Propriétés	Premier trimestre (mètres)	Deuxième trimestre (mètres)	Troisième trimestre (mètres)	Quatrième trimestre (mètres)	Total par propriété (mètres)
Xstrata-option	769	1 864	297	1 178	4 108
Dollier	860	777	1 638		3 275
Diego	-	-	1 198	716	1 914
Cadillac Extension	-	-	-	1 238	1 238
Total	1 629	2 641	3 133	3 132	10 535

Propriété Cadillac Extension

Travaux effectués :

Durant le quatrième trimestre, la première phase de forage sur le gîte Langlade a été réalisée. Elle a consisté en dix sondages effectués à faible profondeur sur les extensions de la zone d'enrichissement du gîte Langlade pour un total de 1 238 mètres.

Plusieurs travaux d'exploration ont été réalisés sur cette propriété en 2011 :

- Une prospection avec échantillonnage de 22 conducteurs par dynamitage situés sur la moitié nord-est de la propriété;
- L'agrandissement de la superficie du décapage du gîte Langlade ($\approx 6\,000\text{ m}^2$) et d'un horizon minéralisé situé sur l'extension de l'indice Bongard ($\approx 300\text{ m}^2$);
- Une cartographie détaillée de la zone minéralisée avec le rainurage systématique aux 10 mètres du gîte Langlade ayant permis de collecter un total de 609 échantillons d'une longueur d'un mètre chacun pour l'analyse des métaux;
- Un total de 108 échantillons de tills a également été prélevé ainsi que 339 échantillons d'humus;
- Un levé de polarisation provoquée de 12,3 kilomètres situé sur le secteur du gîte Langlade a été effectué.

Résultats :

Le décapage du gîte Langlade a permis de définir une enveloppe minéralisée polymétallique localement enrichie en or et en argent titrant plus de 1 % cuivre équivalent (CuEq) sur une superficie de plus de 4 000 mètres carrés, avec des zones comprenant de 2 à 4 % CuEq. Les meilleures intersections obtenues par rainurage sont les suivantes :

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

- 1,0 % Cu, 1,1 % Zn, 32 g/t Ag sur 58,0 mètres incluant 3,0 % Cu, 1,6 % Zn, 84 g/t Ag sur 10,0 mètres;
- 1,6 % Cu, 48 g/t Ag sur 21,0 mètres incluant 2,2 % Cu, 47 g/t Ag sur 14,0 mètres;
- 1,0 % Cu, 80 g/t Ag, 1,3 % Zn sur 32,0 mètres incluant 1,5 % Cu, 100 g/t Ag, 1,0 % Zn sur 19,0 mètres.

Le forage a quant à lui permis de suivre la continuité en profondeur du gîte jusqu'à une profondeur verticale de 60 mètres. Les premiers résultats de forage confirment l'épaisseur de l'enveloppe minéralisée d'environ 40 mètres en plus de révéler la présence de deux zones d'enrichissement. La meilleure intersection obtenue des trois premiers forages est la suivante :

- 1,0 % Cu, 2,0 % Zn, 52 g/t Ag sur 10,3 mètres inclus dans 0,6 % Cu, 0,9 % Zn, 30 g/t Ag sur 37,7 mètres.

Les résultats des analyses d'or dans le levé de till ([communiqué du 6 octobre 2011](#)) indiquent deux nouveaux secteurs à potentiel aurifère situés dans l'est de la propriété. Une [étude métallurgique](#), effectuée par le COREM, démontre que le type de minéralisation du gîte Langlade ne présenterait pas de problème de traitement des minerais de zinc et de cuivre.

L'étude révèle que la sphalérite contenant le zinc (Zn) et la chalcopryrite contenant le cuivre (Cu) sont présentes dans la roche minéralisée sous forme de grains grossiers avec des contacts simples. Ces occurrences favoriseraient une libération rapide des minéraux économiques avec peu de broyage.

Propriété Dollier

Travaux effectués :

Une campagne de forage de 3 275 mètres a été réalisée en deux phases sur la zone aurifère Delinel.

La phase I, constituée de vingt et un forages courts, a testé les 50 premiers mètres en profondeur de la zone aurifère sur une longueur de 400 mètres. Les forages avaient été disposés selon une maille d'espacement de 25 à 50 mètres.

La phase II, composée de sept forages, a permis de tester la zone d'enrichissement située à l'ouest ainsi que jusqu'à une profondeur de 150 mètres sous le décapage principal en plus de tester deux conducteurs situés dans la partie est de la propriété.

Résultats :

Les forages effectués jusqu'à une profondeur maximum de 150 mètres ont confirmé la présence d'une zone d'enrichissement en or. La zone aurifère principale a été recoupée dans chacun des forages démontrant sa continuité sur plus de 400 mètres. Le long de cette zone, une enveloppe à haute teneur aurifère se dessine en profondeur ainsi qu'à l'ouest du décapage de découverte.

Parmi les meilleures intersections obtenues, notons les résultats suivants:

- D0-11-26 : 13,3 g/t Au sur 1,2 mètre inclus dans une zone titrant 0,5 g/t Au sur 47,8 mètres;
- D0-11-03 : 11,9 g/t Au sur 1,0 mètre inclus dans une zone titrant 0,4 g/t Au sur 34,2 mètres;

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

D0-11-08 : 4,3 g/t Au sur 1,5 mètres inclus dans une zone titrant 0,3 g/t Au sur 30,3 mètres;
D0-11-25 : 4,0 g/t Au sur 1,5 mètres inclus dans une zone titrant 0,5 g/t Au sur 17,0 mètres;
D0-11-28 : 5,1 g/t Au sur 0,9 mètre inclus dans une zone titrant 0,1 g/t Au sur 54,0 mètres.

Un halo à faible teneur en or se dessine le long de cette structure, ce qui suggère la présence d'une zone d'enrichissement en or vers l'ouest ou en dessous de 100 mètres de profondeur.

Propriété Diego

Travaux effectués :

Un levé magnétométrique hélicopté de 830 kilomètres a couvert l'ensemble de la propriété. Un total de 21 cibles propices à un enrichissement en or a été identifié le long de la structure aurifère, reconnue sur plus de 20 kilomètres.

Une campagne de forage s'est déroulée de septembre à octobre. Un total de 8 forages a été réalisé pour un total de 1 916 mètres. Les forages ont testé 7 des 21 cibles potentielles.

Résultats :

Une interprétation des linéaments structuraux basée sur les données du récent levé magnétique hélicopté a permis de délimiter vingt et une cibles de forage sur la propriété, en dehors de la zone aurifère connue, dont seulement sept ont été testées.

La campagne de forage 2011 n'a pas permis de délimiter de zone d'enrichissement en or. Par contre, les résultats actuels démontrent que le système géologique de la propriété contient une dissémination d'or à faible teneur qui lui confère un potentiel de découverte intéressant.

Une zone enrichie en sulfures a été recoupée sur une trentaine de mètres (DI-11-08). Un horizon de sulfures massifs à semi-massifs, constitué de pyrite-pyrrhotite-chalcopyrite de 7,0 mètres de longueur, a démontré un enrichissement en cuivre (0,15 % Cu sur 7,25 mètres incluant 0,41 % Cu sur 1,1 mètre).

Propriété Xstrata-Option

Travaux effectués :

En 2011, un total de 4 108 mètres de forage a été réalisé en trois phases sur cette propriété. La dernière phase de quatre forages (1 178 m) a été effectuée durant le quatrième trimestre. Ces forages ciblaient les anomalies géophysiques situées dans la Rhyolite Sud.

Un total de trois levés géophysiques en forage a été réalisé dans les trous du secteur de la Rhyolite Sud ; deux de ces trois levés ont détecté des anomalies géophysiques associées à des zones de sulfures.

Avec ces travaux, la Société a rempli les conditions de l'entente signée avec Xstrata Zinc Canada en 2008, soit de réaliser des travaux d'exploration pour un montant de 1 000 000 \$ avant le 31 décembre 2011, lui permettant maintenant de détenir 100 % des intérêts de la propriété.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Résultats :

Les forages effectués en 2011 ont permis la mise à jour d'un nouveau système de minéralisation à sulfures massifs ainsi que de démontrer la prolongation du système aurifère MacCormack vers l'ouest.

Un total de quatre forages, situé dans le secteur de la Rhyolite Sud, accompagné de levés de géophysique en forage, a permis de reconnaître un système de veinules à sulfures et d'altération.

Une nouvelle zone de dykes, similaires aux dykes aurifères nord et sud de la propriété MacCormack, a été découverte à plus de 2 kilomètres à l'ouest des zones minéralisées connues.

Une veine à haute teneur en argent a été découverte par forage à proximité du couloir aurifère Porcupine-Destor. Les échantillons soumis à l'analyse ont titré jusqu'à 618,5 g/t Ag (18,0 oz/t) et 0,31 % Cu sur 0,5 mètre. Un total de trois courts forages réalisé subséquent n'a toutefois pu démontrer la continuité de la veine argentifère.

Propriété Rivière Doré

À la suite d'une opposition manifestée par un groupe de la communauté autochtone algonquienne de Rapid Lake, les travaux d'exploration sur la propriété ont été suspendus. Plusieurs discussions effectuées de concert avec le Ministère de Ressources naturelles et de la Faune, le Secrétariat aux affaires autochtones et la communauté algonquienne de Rapid Lake ont amené Cartier à faire une demande de délai pour la réalisation des travaux en lien avec le renouvellement des titres miniers de ce projet. Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune conformément à l'Article 63 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13.1 et ses amendements) a accordé la prolongation de la période de validité pour les 1 052 cellules qui constituent le projet Rivière Doré jusqu'au 3 juillet 2013.

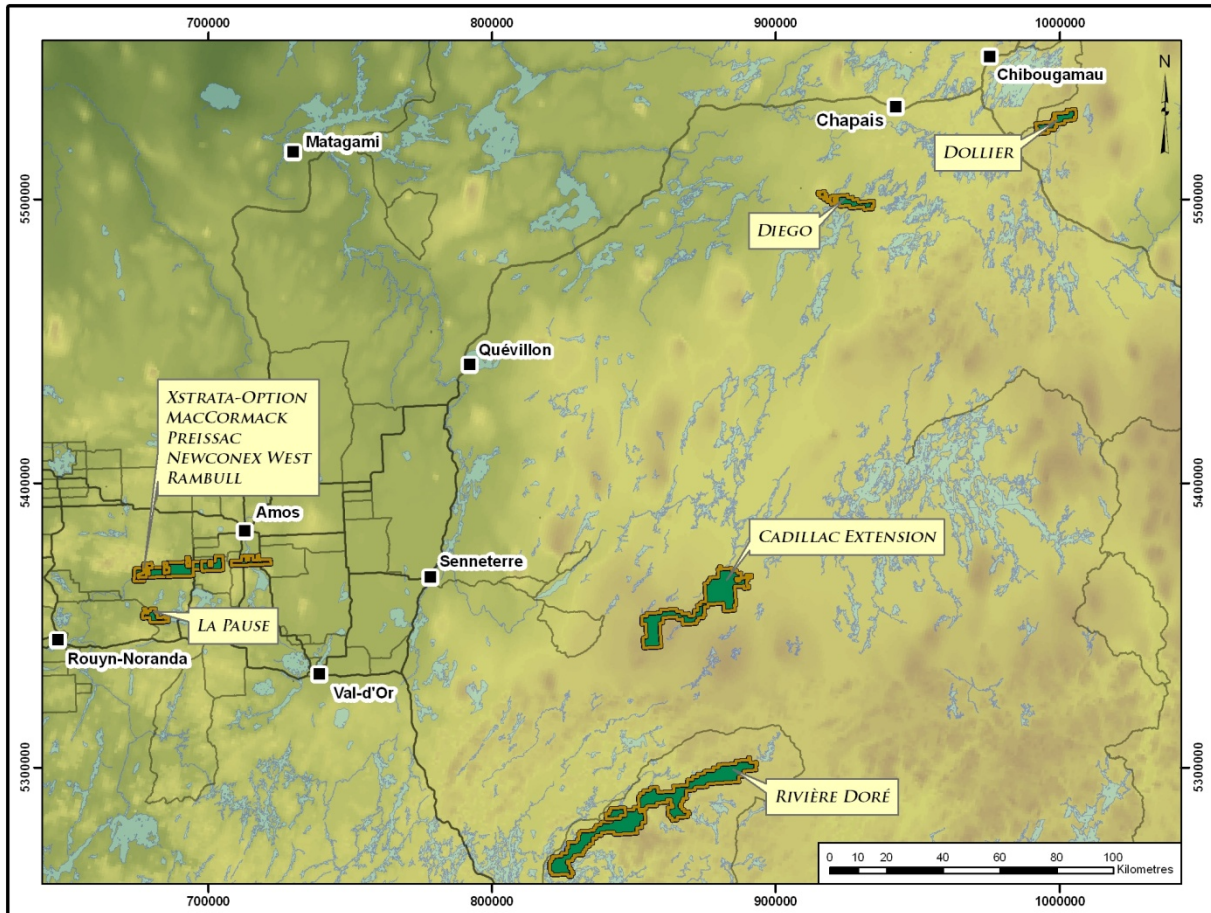
Le 15 décembre 2011, Cartier a complété la vente de 100 % des intérêts de la propriété à Copper One inc.

Selon les modalités du contrat de vente, Copper One acquiert un intérêt de 100 % de la propriété en payant à Cartier une somme de 150 000 \$ en espèces et en émettant à Cartier 2 000 000 d'actions ordinaires. De cette transaction, Cartier obtient également une redevance de 1 % sur les revenus nets de fonderie. Advenant qu'une étude de faisabilité positive soit complétée, Copper One a également accepté de payer à Cartier un montant équivalent à 2 % de la valeur nette actuelle calculée dans une étude bancaire de faisabilité sur la propriété, préparée par une firme indépendante et reconnue de consultants en ingénierie, sous la direction de Copper One.

Propriétés MacCormack, Rambull, Newconex-Ouest, Preissac et La Pause

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur ces propriétés en 2011.

Localisation des propriétés



Rapports techniques

La Société soumet sur une base régulière au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec les rapports requis pour l'obtention de crédits des travaux statutaires.

La Société a reçu les avis d'acceptation de crédits des travaux statutaires pour la majorité des rapports soumis tandis que les autres sont en attente.

Avec la production des rapports techniques sur une base régulière pour tous ses travaux d'exploration, la Société s'assure du maintien de ses droits de propriété en plus de maximiser la réclamation des crédits requis pour le renouvellement des titres miniers des propriétés.

Pour une information plus approfondie des différentes propriétés minières de la Société, veuillez vous référer au site web de la Société à l'adresse www.ressourcescartier.com et consulter la section « [Projets](#) ».

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

6. Résultats financiers

Puisque la Société ne détient que des propriétés d'exploration, ses revenus sont constitués principalement de revenus d'intérêts qui sont insuffisants pour couvrir les dépenses administratives, entraînant ainsi une perte pour la Société. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Société a enregistré une perte de 1 614 618 \$ comparativement à une perte de 1 131 793 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Frais d'exploration reportés

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Solde au début de l'exercice	4 699 484	3 425 785
Additions de la période		
Géologie	363 407	442 696
Géophysique	149 403	414 047
Forage	1 508 774	334 047
Décapage	158 379	140 898
Frais de bureau de l'exploration	46 267	36 272
Géotechnique	93 115	37 780
Géochimie	67 550	2 690
Location et entretien carothèque	59 853	54 883
Droits, taxes et permis	37 372	33 902
Amortissement des équipements d'exploration	10 243	12 392
Perte sur radiation des améliorations locatives	14 583	-
Rémunération à base d'actions-employés	7 944	65 490
	2 516 890	1 574 479
Disposition de frais d'exploration reportés	(455 695)	-
Radiation de frais d'exploration reportés	(260 304)	(47 275)
Crédits d'impôts	(423 163)	(253 505)
Dépenses nettes de l'exercice	1 377 728	1 273 699
Solde à la fin	6 077 212	4 699 484

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Sommaire des travaux d'exploration par propriété pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 :

	Solde au 31 décembre 2010	Frais d'exploration de l'exercice	Reclas-sement	Disposition ou Radiation	Crédits d'impôts	Solde au 31 décembre 2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
MacCormack	1 693 644	26 878	-	-	(3 799)	1 716 723
Dollier	376 470	651 787	-	-	(82 901)	945 356
Xstrata-Option	354 821	606 921	-	-	(62 258)	899 484
Cadillac Extension	258 667	778 273	-	-	(149 933)	887 007
Diego	104 943	435 956	-	-	(121 935)	418 964
Preissac	408 024	5 544	-	-	(290)	413 278
Rambull	403 254	6 683	-	-	(2 047)	407 890
Newconex-Ouest	333 492	316	-	(69 146)	-	264 662
La Pause	122 980	868	-	-	-	123 848
Rivière Doré	497 054	3 366	-	(500 420)	-	-
Dieppe-Collet	146 135	298	-	(146 433)	-	-
TOTAL	4 699 484	2 516 890	-	(715 999)	(423 163)	6 077 212

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Sommaire des travaux d'exploration par propriété pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 :

	Solde au 1er janvier 2010	Frais d'exploration de l'exercice	Reclassement	Disposition ou Radiation	Crédits d'impôts	Solde au 31 décembre 2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
MacCormack	1 437 817	325 060	-	-	(69 233)	1 693 644
Rivière Doré	122 116	434 561	-	-	(59 623)	497 054
Preissac	382 268	29 564	-	-	(3 808)	408 024
Rambull	295 672	15 502	94 111	-	(2 031)	403 254
Dollier	161 367	256 032	-	-	(40 929)	376 470
Xstrata-Option	150 499	240 584	-	-	(36 262)	354 821
Newconex-Ouest	427 416	4 563	(94 111)	(4 376)	-	333 492
Cadillac Extension	87 853	153 671	42 490	-	(25 347)	258 667
Dieppe-Collet	144 991	1 144	-	-	-	146 135
La Pause	120 004	3 174	-	-	(198)	122 980
Diego	10 393	110 624	-	-	(16 074)	104 943
Manneville	42 899	-	-	(42 899)	-	-
De Corta	42 490	-	(42 490)	-	-	-
TOTAL	3 425 785	1 574 479	-	(47 275)	(253 505)	4 699 484

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Informations financières annuelles choisies

	Exercice terminé le 31 décembre 2011 \$	Exercice terminé le 31 décembre 2010 \$	Exercice terminé le 31 décembre 2009 \$
Revenus d'intérêts et de gestion	47 348	13 205	15 200
Résultat net et résultat global de l'exercice	(1 614 618)	(1 131 793)	(795 954)
Résultat par action de base	(0,04)	(0,04)	(0,04)
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	41 280 451	28 167 304	22 521 641

	État de la situation financière 31 décembre 2011 \$	État de la situation financière 31 décembre 2010 \$	État de la situation financière 1er janvier 2010 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 263 143	3 432 175	1 484 131
Fonds réservés à l'exploration	2 031 040	1 260 000	194 426
Immobilisations corporelles	91 261	21 984	34 966
Propriétés minières	1 155 633	1 372 489	1 370 789
Frais d'exploration reportés	6 077 212	4 699 484	3 425 785
Total de l'actif	13 704 582	11 228 902	6 869 757
Passif courant	930 999	497 063	515 986
Impôts miniers différés	1 608 475	1 258 028	678 968
Capitaux propres	11 165 108	9 473 811	5 674 803

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Société a enregistré une perte nette de 1 614 618 \$ (ou 0,04 \$ par action) comparativement à une perte nette de 1 131 793 \$ (ou 0,04 \$ par action) au 31 décembre 2010.

Les revenus de gestion et d'intérêts étaient de 47 348 \$ et 13 205 \$ pour les exercices terminés respectivement les 31 décembre 2011 et 2010. Les frais d'administration se sont élevés à 1 189 871 \$ et 836 538 \$ pour ces mêmes exercices. L'augmentation des frais d'administration

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

de l'exercice 2011 comparativement à 2010 s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération à base d'actions des employés et des consultants pour un total de 123 004 \$ ainsi que l'augmentation de 81 333 \$ des salaires versés, de 32 535 \$ de frais de consultants et de 29 897 \$ en développement des affaires.

Les principaux éléments qui constituent les frais d'administration pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 se détaillent comme suit : les salaires pour un montant de 315 970 \$, les frais liés aux consultants de 127 783 \$, la rémunération à base d'actions des employés de 236 177 \$, les honoraires professionnels de 102 180 \$ et les frais liés au développement des affaires de 160 827 \$. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les principaux éléments étaient : les salaires pour un montant de 234 637 \$, les frais liés aux consultants de 95 248 \$, la rémunération à base d'actions des employés de 96 735 \$, les honoraires professionnels de 76 679 \$ et les frais liés au développement des affaires de 130 930 \$.

SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Trimestre terminé le	Revenus d'intérêts et de gestion	Résultat net	Résultat par action de base	Frais d'exploration reportés	Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation
	\$	\$	\$	\$	
31-12-11	7 596	(901 210)	(0,04)	(340 813)	41 280 451
30-09-11	9 024	(246 739)	(0,01)	420 179	41 720 960
30-06-11	11 828	(315 308)	(0,01)	842 516	40 573 544
31-03-11	18 900	(151 361)	(0,00)	455 846	39 597 837
31-12-10	8 765	(410 795)	(0,01)	114 388	28 167 304
30-09-10	755	(164 917)	(0,01)	468 293	29 094 844
30-06-10	836	(288 921)	(0,01)	289 121	26 733 409
31-03-10	2 849	(267 160)	(0,01)	401 897	25 559 516

La perte nette du quatrième trimestre de 2011 est de 901 210 \$ comparativement à 410 795 \$ au quatrième trimestre 2010. L'augmentation est principalement due au résultat de la radiation de la propriété Dieppe-Collet, d'une partie de Newconex-Ouest, également au solde de la propriété Rivière Doré pour un total 129 015 \$ et de 260 304 \$ pour les frais d'exploration rattachés à ces propriétés.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actifs courants

Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les fonds réservés à l'exploration étaient constitués de :

	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance
	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
1) Acceptation bancaire	201 168	0.926%	2012-01-18	200 314	0.956%	2011-01-05
2) Acceptation bancaire	104 880	1.019%	2012-02-10	701 231	1.096%	2011-03-14
3) Acceptation bancaire	351 333	1.035%	2012-03-07	-	-	-
4) Titre obligataire	255 106	2.570%	2012-01-30	308 946	1.497%	2011-02-16
5) Titre obligataire	407 599	2.503%	2012-02-23	204 068	1.250%	2011-02-28
6) Compte à haut rendement	587 599	1.200%	-	867 800	1.200%	-
7) Compte bancaire sans intérêt	3 386 498	-	-	2 409 816	-	-
Total	5 294 183			4 692 175		

Le fonds de roulement était de 5 449 477 \$ au 31 décembre 2011, comparativement à 4 637 882 \$ au 31 décembre 2010.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles totalisaient 91 261 \$ au 31 décembre 2011, comparativement à 21 984 \$ au 31 décembre 2010. Au cours du deuxième trimestre 2011, la Société a emménagé dans de nouveaux locaux et au 31 décembre 2011, elle avait investi un total de 99 111 \$ en améliorations locatives, mobilier et équipement.

Propriétés minières

Au 31 décembre 2011, les propriétés minières de la Société étaient de 1 155 633 \$, comparativement à 1 372 489 \$ au 31 décembre 2010.

Le 15 décembre 2011, la Société a vendu la propriété Rivière Doré et a reçu en contrepartie 150 000 \$ en espèce et 2 000 000 d'actions d'une valeur de 400 000 \$ au moment de la transaction.

À la fin de chaque année, une analyse des travaux est effectuée afin d'évaluer le potentiel futur de chacune des propriétés de la Société. À la suite de cette analyse, la propriété Dieppe-Collet a été radiée au 31 décembre 2011 pour un montant de 71 935 \$ ainsi que les frais d'exploration rattachés à cette propriété au montant de 146 433 \$. Ces montants ont été imputés aux résultats de l'exercice. Une partie des cellules de la propriété Newconex-Ouest a été

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

abandonnée. Par conséquent, cette portion de la propriété ainsi que les frais d'exploration qui s'y rattachent ont été radiés pour des montants respectifs de 44 413 \$ et de 69 146 \$. De plus, la propriété Rivière Doré a été vendue : la propriété et les frais d'exploration ont été réduits du montant reçu de façon proportionnelle et le solde a été radié pour des montants respectifs de 8 559 \$ et de 44 725 \$.

Frais d'exploration reportés

Au 31 décembre 2011, les frais d'exploration reportés s'élevaient à 6 077 212 \$ comparativement à 4 699 484 \$ au 31 décembre 2010. Les frais d'exploration engagés avant crédits d'impôts au cours de l'exercice 2011 étaient de 2 516 890 \$ comparativement à 1 574 479 \$ pour la même période de 2010. Les frais d'exploration engagés sur l'ensemble des propriétés étaient constitués principalement de travaux de forage pour 1 508 774 \$, de géologie pour 363 407 \$, de décapage pour 158 379 \$ et de géophysique pour 149 403 \$. Au 31 décembre 2010, les frais d'exploration engagés sur l'ensemble des propriétés étaient constitués principalement de travaux de géologie pour 442 696 \$, de géophysique pour un montant de 414 047 \$ et de forage pour 334 047 \$.

Passif

Le passif courant s'élevait à 930 999 \$ au 31 décembre 2011 comparativement à 497 063 \$ au 31 décembre 2010. L'augmentation provient principalement des fournisseurs pour une valeur de 209 956 \$ compte tenu de l'accroissement des activités et du passif lié aux actions accréditatives de 223 980 \$ suite au financement accréditif effectué en décembre 2011.

Les impôts miniers différés s'élevaient à 1 608 475 \$ au 31 décembre 2011 comparativement à 1 258 028 \$ au 31 décembre 2010. Cette augmentation de 350 447 \$ provient principalement de la renonciation aux déductions fiscales des frais d'exploration engagés suite à des financements accréditifs.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres s'élevaient à 11 165 108 \$ comparativement à 9 473 811 \$ au 31 décembre 2010. Cette variation provient principalement d'un financement complété en décembre 2011 pour un montant total de 3 080 840 \$ avant frais d'émission, de la perte de l'exercice de 1 614 618 \$, de l'incidence des bons de souscription au montant de 1 077 096 \$ et de l'exercice d'options d'achat d'actions de 48 050 \$.

Le 22 décembre 2011, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé d'un montant de 3 080 840 \$ avant frais d'émission. Le placement consistait en l'émission d'unités accréditatives (« unités accréditatives ») et d'unités (« unités »). Chaque unité accréditative au coût de 1 090 \$ consistait en 2 000 actions ordinaires accréditatives au coût unitaire de 0,44 \$ l'action et de 600 actions ordinaires au coût de 0,35 \$ l'action ainsi que de 600 bons de souscription d'actions ordinaires, chaque bon permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,46 \$ pour une période de 12 mois suivant la clôture du placement. Chaque unité au prix de 0,35 \$ l'unité est composée d'une action ordinaire au prix de 0,35 \$ et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,46 \$ l'action pour

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

une période de 18 mois suivant la clôture du placement. Le total des actions émises a été de 4 616 000 actions ordinaires accréditives au prix de 0,44 \$ et de 2 999 429 actions ordinaires au prix de 0,35 \$ pour des montants respectifs de 2 031 040 \$ et de 1 049 800 \$.

La Société a payé au placeur pour compte une commission en espèce totalisant 229 588 \$. De plus, le placeur pour compte a reçu 378 772 options de rémunération non transférables, chaque option lui permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,35 \$ pour une période de 12 mois suivant la clôture du placement. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 120 275 \$. Des frais d'émission de 318 263 \$ ont réduit le capital-actions.

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 946 316 \$ comparativement à 703 899 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. Les flux étaient constitués du résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers de ces mêmes périodes, soit 1 586 581 \$ et 933 592 \$ respectivement. L'impact de ces pertes est réduit par la rémunération fondée sur des actions de 236 177 \$, la radiation de propriétés minières de 129 015 \$ ainsi que la radiation des frais reportés rattachés à ces propriétés de 260 304 \$ comparativement à 113 173 \$, 58 714 \$ et 47 275 \$ pour les mêmes éléments de l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement pour l'exercice financier de 2011 étaient de 3 555 922 \$ comparativement à 5 056 663 \$ pour celui de 2010. Au cours de l'année 2011, les flux étaient constitués d'émission d'actions suite à un financement privé de 3 080 840 \$ moins des frais d'émission totalisant 308 816 \$ comparativement à l'année 2010 où ils étaient constitués principalement d'un appel public à l'épargne et de quatre placements privés, lesquels ont totalisé 4 917 540 \$ moins les frais d'émission de 440 948 \$. De plus, au cours de l'exercice 2011, il y a eu l'exercice de 155 000 options d'achat d'actions pour un montant de 48 050 \$ et à l'exercice de 3 331 087 actions suite à l'exercice de 2 437 768 bons de souscription et de 893 319 actions à émettre au 31 décembre 2010, pour un total de 735 848 \$. Au cours de l'année 2010, il y a eu l'exercice de 1 688 047 bons de souscription pour un montant de 570 321 \$ et l'exercice de 37 500 options d'achat d'actions pour un montant de 9 750 \$.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour l'exercice financier de 2011 étaient de 2 778 638 \$ comparativement à 2 404 720 \$ en 2010. Ces flux étaient constitués principalement des dépenses engagées en frais d'exploration reportés de 2 066 022 \$ en 2011 comparativement à 1 314 244 \$ en 2010. La variation des fonds réservés à l'exploration reportée s'est élevée à 771 040 \$ en 2011 comparativement à 1 061 304 \$ en 2010. Au cours de l'exercice financier de 2011, la Société a disposé d'une propriété minière et des frais d'exploration reportés pour une somme de 150 000 \$ en espèces. De plus, la Société a procédé à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour une somme de 85 112 \$.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

LIQUIDITÉ ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2011, la Société disposait de 3 263 143 \$ de trésorerie et équivalents de trésorerie lui permettant de couvrir ses opérations courantes des deux prochaines années.

Le financement de la Société se fait principalement sous la forme d'émissions d'actions. Le succès de ces émissions dépend, entre autres, des marchés boursiers, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et soutenir ses activités courantes, la Société devra maintenir sa présence dans la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, 11 101 516 actions ont été émises suite à un financement privé, à l'exercice de bons de souscription et à l'exercice d'options d'achat d'action. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, 12 954 777 actions ont été émises suite à des financements, à l'exercice de bons de souscription, à l'exercice d'options ainsi que l'émission de 100 000 actions pour l'acquisition d'une propriété minière.

Les fonds réservés à l'exploration s'élevaient à 2 031 040 \$ au 31 décembre 2011 comparativement à 1 260 000 \$ au 31 décembre 2010. La variation provient du financement accréditif de 2 031 040 \$ complété durant le mois de décembre 2011. Les fonds réservés à l'exploration étaient constitués exclusivement d'encaisse et doivent être investis en exploration avant le 31 décembre 2012.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société, au même titre que toute autre société d'exploration minière, est exposée à divers risques financiers et environnementaux ainsi qu'à des risques liés à la nature même de ses activités. Elle est également exposée à des risques liés à d'autres facteurs, tels que le prix des métaux et les conditions du marché en général.

Risques financiers

La Société doit obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Les financements complétés par la Société au cours de l'année 2011 assurent à la Société une continuité d'opération pour les 24 prochains mois. La Société estime que la qualité de ses propriétés ainsi que leur potentiel géologique font en sorte qu'elle sera en mesure d'obtenir le financement requis pour leur développement.

Permis et licences

Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et des licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses propriétés.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Prix des métaux

Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommation globale et régionale, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut être prévu précisément.

Personnel clé

La direction de la Société repose sur quelques dirigeants clés et surtout sur son président et chef de la direction, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible au niveau de l'exécution et du succès des opérations de la Société. Le succès de la Société est également lié à la capacité d'attirer et de conserver un personnel qualifié. La concurrence à cet égard est très vive et le succès de la Société repose en grande partie sur les hauts dirigeants et le personnel qualifié en géologie.

ACTIONS EN CIRCULATION AU 18 AVRIL 2012 :

Actions ordinaires en circulation	49 982 476
Bons de souscription (Moyenne pondérée du prix de levée de 0,48 \$)	11 351 978
Options de souscription au courtier (Moyenne pondérée du prix de levée de 0,37 \$)	1 039 852
Options d'achat d'actions (Moyenne pondérée du prix de levée de 0,43 \$)	2 655 000
Total entièrement dilué	65 029 306

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation, adoption des IFRS et continuité de l'exploitation

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux IFRS. Ce sont les premiers états financiers annuels de la Société préparés conformément aux IFRS 1 (la note 21 explique la transition aux IFRS).

Les états financiers de la Société étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La date de transition des PCGR aux IFRS est le 1er janvier 2010. Les PCGR diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation et d'évaluation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada. Les informations comparatives de l'exercice 2010 ont été retraitées pour rendre compte de ces modifications.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Les informations à fournir par voie de notes jugées importantes à la compréhension des états financiers de la Société sont fournies à la note 21. Cette note présente aussi le rapprochement des capitaux propres, du résultat net et du résultat global selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même que la description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments. Également, en plus des informations additionnelles présentées à la note 21, d'autres notes ont été ajoutées pour faciliter la compréhension des premiers états financiers présentés conformément aux IFRS.

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais des résultats.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'application des IFRS selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. La note 2.20 décrit les domaines particulièrement complexes et exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées à la note 2.

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 décembre 2011 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 18 avril 2012.

Généralités et première application des IFRS

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 décembre 2011.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers, sauf lorsque la Société a appliqué certaines méthodes comptables et exemptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions appliquées par la Société et les effets de la transition aux IFRS sont présentés à la note 21.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente.

Normes, amendements et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptés de façon anticipée

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position non encore en vigueur sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est détaillée ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IAS 1 : « Présentation des états financiers » a été amendée pour changer la divulgation des éléments présentés dans les autres éléments du résultat global (« AERG »), incluant l'exigence de séparer les éléments présentés dans les AERG en deux groupes selon la possibilité que les éléments pourront ou non être reclassés aux résultats ultérieurement. Cet amendement est applicable pour les exercices débutant à compter du 1er juillet 2012.

Modification de IFRS 7 : « Instruments financiers, information à fournir » : Cette modification s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2011 et donne des précisions sur la présentation des instruments financiers, plus particulièrement en ce qui concerne le transfert d'actifs financiers. La Société ne s'attend pas à ce qu'IFRS 7 ait une incidence importante sur les états financiers.

IFRS 9 : « Instruments financiers » (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015) : l'International Accounting Standards Board (« IASB ») vise à remplacer intégralement l'IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter cette nouvelle norme avant que tous les chapitres du projet de remplacement de l'IFRS 9 aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

IFRS 13 : « Évaluation de la juste valeur » définit la juste valeur, prescrit les exigences d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur et fournit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis selon les normes IFRS.

Rémunération fondée sur des actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est déterminée par référence à la juste valeur des options émises. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en dépenses avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ».

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions. La juste valeur de chaque option est renversée du surplus d'apport au capital-actions.

Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, Présentation des états financiers. La Société a décidé de présenter l'état du résultat global en un seul état.

Conformément à l'IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière, la Société présente trois états de la situation financière dans ses premiers états financiers IFRS. Pour les périodes subséquentes, l'IAS 1 exige la présentation de deux périodes comparatives pour l'état de la situation financière seulement dans certaines circonstances.

Actifs miniers

La Société inscrit au coût ses actifs miniers composés des propriétés minières détenues en exclusivité, de participations indivises dans des propriétés minières ainsi que des frais d'exploration reportés moins certains recouvrements.

Les frais d'exploration sont capitalisés sur la base de blocs de propriétés spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les actifs miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés.

Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des actifs miniers après le début de la production ou radiés si les actifs miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Les frais d'exploration généraux non liés à des actifs miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursables pour perte selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ce crédit de droits remboursables pour perte calculé sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec est comptabilisé en augmentation des impôts différés aux états de la situation financière. En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables sont imputés aux impôts différés lorsque la Société prévoit conserver le bien minier au moment de la mise en production.

De plus, la Société a droit aux crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôts remboursable pourra atteindre 35 % ou 38,75 % du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables ont été imputés aux impôts différés, puisque la Société prévoit conserver le bien minier lorsqu'il est prêt pour la mise en production.

Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôts liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

présentés au coût moins les crédits d'impôts et le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat.

Impôts sur le résultat et impôts miniers

La charge d'impôts est composée des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôts exigibles et impôts miniers

Les actifs et/ou les passifs d'impôts exigibles et d'impôts miniers comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures et qui n'ont pas été réglés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. La dépense d'impôts miniers se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. Les impôts exigibles et les impôts miniers sont calculés en fonction des taux d'impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôts différés et impôts miniers différés

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôts dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôts et impôts miniers différés

Les passifs d'impôts et impôts miniers différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Actifs d'impôts et impôts miniers différés

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tout ou partie des actifs d'impôts différés; dans ce cas, les actifs doivent être diminués. À ce jour, la Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts et d'impôts miniers différés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôts en résultat, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, les impôts différés correspondants sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action qui est calculé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les options d'achat d'actions et de tous les bons de souscription potentiellement dilutifs.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Fonds réservés à l'exploration

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financements accréditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces financements, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'aide gouvernementale afférente, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

- Améliorations locatives : 5 ans
- Mobilier et équipements : 5 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie.

Le profit ou la perte résultant de la disposition ou de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la disposition et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé au résultat.

Dépréciation

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche;

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par le Groupe pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Contrats de location

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit :

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location			Total
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2011	92 513	379 495	239 543	711 551
31 décembre 2010	45 214	17 778	-	62 992
1er janvier 2010	49 414	62 992	-	112 406

Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôts sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits sont d'abord imputés aux bons de souscription en fonction de la valeur de ces bons déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux actions.

Placements accréditifs

La Société lève des fonds au moyen d'émission « d'actions accréditives » qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels la Société a renoncé conformément à la législation fiscale. À ce jour, il n'existe aucune norme IFRS traitant de la comptabilisation ou de la présentation de ce type d'actions. La Société a donc adopté le point de vue de l'ICCA qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déduction fiscale est reportée et présentée dans le passif conformément à IAS 37, « Provision, passifs éventuels et actifs éventuels ». Lorsque la Société s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état du résultat net en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, « Impôts sur le résultat », pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

Bons de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Lorsque des actions et des bons de souscription sont émis en même temps, le produit d'émission est alloué en premier lieu aux bons de souscription émis, à hauteur de leur juste valeur évaluée selon un modèle d'évaluation Black-Scholes, la valeur résiduelle étant allouée aux actions.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transactions.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- placements détenus jusqu'à leur échéance;
- autres actifs financiers courants.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat, soit en d'autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a dépréciation.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « Frais d'administration » ou les « Autres revenus ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les fonds réservés à l'exploration font partie de cette catégorie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé au résultat. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans une autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente de la Société comprennent les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées présentés dans les autres actifs financiers courants.

Tous les actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres crédateurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

la juste valeur par le biais du résultat qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur et dont les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat sont présentées dans les « Frais d'administration » ou les « Autres revenus ».

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent :

Les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs, et des charges;

Les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La direction revoit régulièrement la valeur comptable de ses actifs miniers aux fins de dévaluation.

Dépense de rémunération fondée sur des actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération fondée sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options ainsi que les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

L'évaluation de l'impôt sur le résultat à payer et des actifs et passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre de l'interprétation et de l'application des lois fiscales pertinentes. Le montant réel au titre de l'impôt sur le résultat est établi de manière définitive uniquement au moment du dépôt de la déclaration de revenus et de son acceptation par les autorités pertinentes, soit après la publication des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

Risque de taux d'intérêt

Les titres obligataires portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2011, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt variable et taux fixe
Autres débiteurs	Sans intérêt
Fournisseurs et autres créditeurs	Sans intérêt

Sensibilité au taux d'intérêt

Au 31 décembre 2011, la Société a reçu des intérêts relativement aux actifs suivants :

- acceptations bancaires;
- titres obligataires.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des investissements dans des actifs financiers à taux fixe.

Les effets possibles sur la juste valeur qui peuvent survenir à la suite d'une fluctuation des taux d'intérêt sont pris en compte lors de la prise de décision en matière d'investissements.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tel que des financements privés. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont détenus ou émis par des institutions financières dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la Société considère que le risque de non-performance de ces instruments est négligeable.

Sensibilité au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

	31 décembre	31 décembre	1er janvier
	2011	2010	2010
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 943 057	2 017 616	383 792
Trésorerie détenue à des fins d'exploration	2 031 040	1 260 000	194 426
Acceptations bancaires et titres obligataires	1 320 086	1 414 559	1 100 339
Autres débiteurs (autres que la taxe sur les produits et services à recevoir)	560 771	331 291	274 359
Valeur comptable	5 854 954	5 023 466	1 952 916

La Société n'a pas de comptes clients. Les débiteurs sont constitués de taxes et de crédit de droits remboursables et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de crédit est limitée. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits précédemment qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie détenue à des fins d'exploration et des certificats de placement garanti est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

ne sont pas fondées sur des données observables. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les fonds réservés à l'exploration et les actions cotées sont classés selon le niveau 1.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds réservés à l'exploration ainsi que des fournisseurs et autres créiteurs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'existe aucune garantie voulant que ses dépenses soient admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 2 031 040 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2011.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 2 031 040 \$ au 28 février 2012 au profit des investisseurs et la direction est tenue de remplir ses engagements avant le 31 décembre 2012. Les montants ont été présentés comme trésorerie détenue à des fins d'exploration.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président et les vice-présidents. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et honoraires incluant les primes et avantages	462 585	372 527
Coûts de la sécurité sociale	28 850	21 452
Total des avantages à court terme du personnel	491 435	393 979
Paiements fondés sur des actions	117 564	94 109
Total de la rémunération	<u>608 999</u>	<u>488 088</u>

Au cours de la période de présentation de l'information financière 2011, les principaux dirigeants ont exercé des options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions pour une valeur de 14 250 \$.

INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions et acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Le capital de la Société est principalement affecté au financement des frais d'exploration et à des acquisitions de propriétés minières. Afin de gérer efficacement ses besoins en capital, la Société a mis en place une planification rigoureuse et un processus budgétaire pour l'aider à évaluer les fonds requis et s'assurer qu'elle a les liquidités suffisantes pour atteindre ses objectifs au niveau des opérations et de la croissance.

La Société a confiance que sa situation actuelle de capital disponible et sa capacité de financement lui permettront de poursuivre les travaux d'exploration futurs et le développement de ses propriétés minières.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour des dépenses d'exploration. La Société a des fonds réservés à l'exploration de 2 031 040 \$ au 31 décembre 2011 (1 260 000 \$ en 2010).

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres sont de 11 165 108 \$ (9 473 811 \$ au 31 décembre 2010).

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Mobilier et équipements	4 100	-

La Société a acquis du mobilier et des équipements d'un dirigeant, Philippe Cloutier, pour une somme de 2 100 \$ et d'un administrateur de la Société, Daniel Massé, pour une somme de 2 000 \$. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties. Au 31 décembre 2011, aucun montant n'était inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs.

CONTRATS DE LOCATION

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit :

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2011	92 513	379 495	239 543	711 551
31 décembre 2010	45 214	17 778	-	62 992
1 ^{er} janvier 2010	49 414	62 992	-	112 406

La Société loue ses bureaux en vertu de baux expirant en mai 2012 et en mars 2021. La Société loue un véhicule en vertu d'un bail venant à échéance en novembre 2012 et également de l'équipement en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2016.

Les paiements au titre de la location comptabilisés en charges au cours de la période de présentation de l'information financière totalisent 88 915 \$ (49 414 \$ en 2010). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Des paiements de sous-location de loyer de 8 000 \$ ont été reçus. Les contrats de location de la Société contiennent une option de renouvellement.

TRANSITIONS AUX IFRS

Les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 sont ses premiers états financiers annuels préparés conformément aux IFRS. Les présents états financiers ont été préparés tels qu'il est décrit à la note 1, notamment en ce qui concerne l'application de l'IFRS 1. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

résultat global et les mouvements de trésorerie présentés est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes relatives aux tableaux.

En outre, IFRS 1 exige la présentation d'informations financières comparatives. Par conséquent, la Société a commencé à appliquer les IFRS le 1er janvier 2010 (la « date de transition »). L'IFRS 1 impose aux premiers adoptants d'appliquer rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière, soit le 31 décembre 2011 pour la Société. Cependant, elle prévoit certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires pour les premiers adoptants des IFRS.

Choix initiaux lors de l'adoption

Au moment de la transition, l'IFRS 1 autorise certaines exemptions facultatives et prescrit certaines exceptions à l'application rétrospective complète. La Société a appliqué les exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives. Les exemptions et exceptions suivantes ont été adoptées par la Société.

Choix des exemptions facultatives lors de la transition aux IFRS

Rémunération fondée sur des actions – L'IFRS 1 encourage, mais n'oblige pas, l'application de l'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un nouvel adoptant est également encouragé à appliquer, sans y être tenu, l'IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de transition. La Société a choisi d'appliquer l'IFRS 2 seulement aux instruments de capitaux propres attribués avant la date de transition, mais non entièrement acquis à cette même date.

Exception obligatoire lors de la transition aux IFRS

Estimations – Les informations a posteriori ne sont pas utilisées pour créer ou réviser des estimations. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS sauf si cela était nécessaire pour refléter des différences entre les méthodes comptables.

Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

L'IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses mouvements de trésorerie des périodes antérieures. La première adoption par la Société des IFRS n'a pas eu d'incidence sur les totaux des mouvements de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres, du résultat net et du résultat global entre les PCGR du Canada et les IFRS pour les périodes indiquées :

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Rapprochement des capitaux propres

Aux :	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	9 950 560	5 955 908
Effets de la transition aux IFRS :		
1. Rémunération fondée sur des actions	(19 853)	-
2. Impôts miniers différés	(196 196)	-
3. Financement accreditif	(260 700)	(281 105)
Total des capitaux propres selon les IFRS	9 473 811	5 674 803

Rapprochement du résultat net et du résultat global

Pour les exercices terminées le :	31 décembre 2010 \$	
Résultat net et résultat étendu selon les PCGR du Canada	(897 862)	
Effets de la transition aux IFRS :		
1. Rémunération fondée sur des actions	(5 838)	
2. Impôts sur les résultats et impôts miniers	(228 093)	
Total du résultat net et du résultat global selon les IFRS	(1 131 793)	

Notes relatives aux rapprochements

En plus des exemptions optionnelles et des exceptions obligatoires mentionnées précédemment, les rubriques ci-dessous font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures selon les PCGR du Canada et les nouvelles méthodes comptables selon les IFRS que la Société applique maintenant. Seules les différences qui ont une incidence pour la Société à la date de transition sont décrites ci-dessous. Ce qui suit n'est pas un résumé complet de toutes les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS. En ce qui concerne les incidences pour la Société, les explications données pour chaque rubrique numérotée ci-dessous font référence à la rubrique portant le numéro correspondant dans les tableaux ci-dessus, laquelle donne l'incidence quantitative de chaque changement. À moins

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

qu'une incidence quantitative ne soit fournie ci-dessous, l'effet du changement n'a pas été significatif pour la Société.

- 1) Rémunération fondée sur des actions** – Tel qu'il est mentionné dans la rubrique « Choix des exemptions facultatives lors de la transition aux IFRS », la Société a choisi d'appliquer l'IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués avant la date de transition, mais non entièrement acquis à cette même date.

Comptabilisation de la dépense de rémunération

PCGR du Canada – Pour les attributions fondées sur des actions dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, la juste valeur d'une attribution est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requise pour assurer l'acquisition.

IFRS – Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Par conséquent, la Société a ajusté 36 629 \$ sa charge de rémunération fondée sur des actions pour tenir compte de cette différence de méthode comptable.

Annulation par renonciation

PCGR du Canada – Les annulations par renonciation d'attributions sont comptabilisées lorsqu'elles surviennent.

IFRS – La Société doit faire une estimation du nombre d'attributions dont l'acquisition est attendue, estimation qui est révisée si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel d'attributions auquel il est renoncé sera probablement différent du nombre estimatif.

À la date de transition, la Société a augmenté son déficit de 36 629 \$ correspondant à l'augmentation des dépenses de rémunération fondée sur des actions comptabilisées avant la date de transition, entraînant ainsi une hausse du surplus d'apport d'un montant équivalent. L'effet sur les capitaux propres est donc nul.

- 2) Impôt différé**

L'impôt différé a été réajusté pour refléter les changements apportés à la valeur comptable nette découlant des réajustements à la suite de l'application des IFRS, tels qu'ils sont décrits ci-dessus.

- 3) Financements accreditifs**

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission de ces actions accreditives a été créditée au capital-actions.

Selon les IFRS, l'émission d'actions accreditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante du passif représente l'obligation de transférer des

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements privés accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions actuelles au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif.

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, au moment de la renonciation aux déductions relatives aux dépenses d'exploration dans le cadre de l'impôt sur le revenu, des différences temporelles imposables étaient créées et de l'impôt différé était comptabilisé. Les charges liées étaient traitées comme frais d'émission d'actions.

Selon les IFRS, lorsque la Société a renoncé aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles (ou a engagé les dépenses admissibles et a l'intention de renoncer aux déductions fiscales), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat en diminution de l'impôt différé et un passif d'impôts futurs est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci, la contrepartie étant comptabilisée en impôt différé en résultat.

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accréditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

L'impact sur la transition de la Société aux IFRS est de diminuer les capitaux propres de 476 749 \$ au 31 décembre 2010 (281 105 \$ au 1er janvier 2010).

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Option d'acquisition de la propriété Benoist

Le 2 mars 2012, la Société a signé une entente avec Ressources Murgor inc. (« Murgor ») en vertu de laquelle elle a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Benoist qui contient le gîte d'or Pusticamica et qui est localisé à 65 kilomètres au nord-est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la province de Québec.

Plus particulièrement, Cartier a une première option d'acquérir un intérêt indivis de 51 % dans la propriété en payant 100 000 \$ en espèce et en émettant 250 000 actions à Murgor à la réception des approbations réglementaires. La Société doit investir 3 000 000 \$ en travaux d'exploration avant le 1^{er} mars 2015 et émettre 100 000 actions à Murgor avant le premier anniversaire de l'entente et 150 000 actions avant le deuxième anniversaire de la signature de l'entente. De plus, Cartier aura une seconde option pour acquérir un intérêt indivis additionnel de 49 % dans la propriété en émettant 500 000 actions à Murgor et en cumulant des dépenses d'exploration additionnelles de 3 000 000 \$ avant le 1^{er} mars 2018. Pendant la période d'option, la Société sera l'opérateur des travaux. Murgor conservera une royauté (« NSR ») de 1 %. Le

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

projet est aussi assujéti à un NSR de 2,5 % payable aux vendeurs antérieurs, dont 1,5 % peut être racheté par Cartier pour un montant de 1 500 000 \$.

Option d'acquisition d'un intérêt de 50 % de la propriété Fenton

Le 19 mars 2012, la Société a signé une entente avec SOQUEM INC. Selon les termes de la convention, Cartier a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Fenton contenant le gîte d'or du même nom qui est localisé à 47 kilomètres au sud-ouest de la ville de Chapais, dans la province de Québec.

Plus particulièrement, Cartier a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans le projet en émettant 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. sur réception des approbations réglementaires et en cumulant des dépenses d'exploration de 1 500 000 \$ avant le 19 mars 2015. De plus, Cartier a un engagement ferme d'investir un montant de 500 000 \$ en travaux d'exploration la première année et devra émettre 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. au premier et au deuxième anniversaire de la signature de la convention. SOQUEM INC. sera l'opérateur des travaux. Suite à l'acquisition d'un intérêt indivis de 50 %, SOQUEM INC. et Cartier formeront une coentreprise.

PERSPECTIVES

Au cours de l'année 2012, la Société poursuivra sa stratégie de développement en misant sur l'exploration dynamique de trois de ses principales propriétés : Cadillac Extension et les deux nouvelles propriétés acquises au début 2012, soit Benoist et Fenton. Ces deux dernières propriétés possèdent déjà un inventaire minéral.

Plus particulièrement, la Société effectuera 15 000 mètres de forage sur ces propriétés au cours de l'année 2012 afin d'augmenter l'inventaire minéral de Benoist et de Fenton en plus de tenter de délimiter un tel inventaire pour le gîte Langlade de Cadillac Extension.

Afin de maintenir le développement de ses autres projets, plus particulièrement ceux au stade de forage, la Société est à la recherche de partenaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers et les autres informations financières contenues dans ce rapport de gestion sont la responsabilité de la direction de la Société et ont été revus et approuvés par le conseil d'administration le 18 avril 2012.

(s) Philippe Cloutier

Philippe Cloutier

Président et Chef de la direction

(s) Jean-Yves Laliberté

Jean-Yves Laliberté

Chef des finances